PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT  DE L’ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE

TENUE LE 16 janvier 2023, 19h00,

En présentiel

PRÉSENCES

|  |  |
| --- | --- |
| Geneviève Allard, directrrice | Sandra Pimparé |
| Yanik Pilon | Manon Leclerc |
| Mathieu Gagnon | Manon Labonne |
| Marie-Pier Breton |  |
| Émilie Léger | Kassandra Gauthier |
| Bissam Karafi | Nancy Laplante |
|  | Absents : Dominique Parent, Karine Mathon, Katherine Proulx-Gilbert, Annie Joseph |

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est déclarée ouverte à 19h01 par Mathieu Gagnon . Le quorum est atteint.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022;
4. Parole au public;
5. Mesures dédiées et protégées – pour approbation;
6. Contenus en éducation à la sexualité - pour approbation;
7. Consultation pour les frais exigés aux parents
8. Consultation sur l’organisation du SDG
9. Futur projet éducatif
10. Mot du représentant au comité de parents;
11. Mot de la direction;
12. Date de la prochaine réunion;
13. Levée de l’assemblée.

L’ordre du jour est approuvé par Yanick Pilon.

Adopté à l’unanimité

C.É.22-23-15

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

Le procès verbal est approuvé par Marie-Pier Breton.

Adopté à l’unanimité

C.É.22-23-16

4.PAROLE AU PUBLIC

Il n’y a pas de public.

5.MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Geneviève Allard présente le tableau des mesures dédiées et protégées.

Les mesures sont approuvées par Manon Labonne.

Adopté à l’unanimité

C.é22-23-17

6.CONTENU EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Geneviève Allard présente le tableau pour l’enseignement annuel de la sexualité pour tous les degrés.

Madame Bissam Karafi approuve le contenu.

Adopté à l’unanimité

C.É22-23-18

7. CONSULTATION POUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Geneviève Allard présente les capsules explicatives aux membres du CÉ et monsieur Gagnon commente.

8. CONSULTATION SUR L’ORGANISATION DU SDG

Geneviève Allard présente les capsules explicatives des changements proposés et qui sont motifs à consultation.

9.FUTUR PROJET ÉDUCATIF

Geneviève Allard annonce que les sondages aux parents et au personnel ont été réalisés et que nous en ferons l’analyse le 26 janvier en matinée.

10.MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mathieu Gagnon parle de sa dernière rencontre au comité de parents où il a été question des frais exigés aux parents. Ces derniers sont régis par le comité de parents. Il annonce des changements quant aux frais exigés au SDG , dîneurs et du maximum par famille. De plus, le protecteur de l’élève ne sera plus relié au CS.

9. MOT DE LA DIRECTION

Geneviève Allard annonce que les chandails pour le 25e ont été remis lors du spectacle de Noël. De plus, la chanson a été inaugurée au même moment. Le carnaval d’hiver aura lieu le 23 ou 24 février selon la température.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 27 mars 2023 en virtuel.

11.LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mathieu Gagnon annonce la fin de l’assemblée à 20h40. Kassandra Gauthier propose la fin de la réunion.

Accepté à l’unanimité

C.É.2022-2023-19

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, directrice Mathieu Gagnon, président

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, secrétaire